

### EDITO

Il paraîtrait presque indécent de ne pas parler du Covid tellement l'épreuve de tous les jours est pénible à vivre psychologiquement avec toutes ces souffrances humaines et économiques.

Gardons espoir, prenons soin de nous avec prudence, la vaccination aura raison de cette pandémie dans les tout prochains mois, nous voulons le croire.

Nous vivons toutes et tous aujourd'hui sous une forte contrainte, dans nos familles, dans les entreprises, à l'école, à la mairie et partout ailleurs.

Je voudrais ici remercier tous les personnels de la mairie, de l'école et aussi bien sûr les enseignantes pour leur implication et leur adaptation aux circonstances dans leur travail quotidien, permettant ainsi de mieux contrôler cette difficile période.

Un Animateur, Monsieur Bigot, que beaucoup de Parents connaissent, a été recruté sous contrat pour encadrer, en renfort, les enfants pendant la période méridienne, maintenant plus délicate si l'on tient compte des deux services de repas que l'on a dû mettre en place pour respecter la distanciation.

Aujourd'hui, après les vacances de Pâques, souvent passées chez grand-père et grand-mère, les enfants ont repris le chemin de l'école avec l'envie de revoir leurs amis, pour continuer leur scolarité le mieux possible.

Nous leur donnerons toujours tous les moyens pour vivre leur scolarité dans des locaux modernes adaptés aux nouvelles technologies de communication pour l'enseignement.

Dans ce sens, une nouvelle classe sera construite pour une rentrée 2022 dans de meilleures conditions compte tenu de l'augmentation des effectifs estimée à plus de 60 élèves dès septembre prochain.

Même vaccinés, prenez toujours bien soin de vous.

Dominique NICCO

Maire

### Contrat rural pour l'école



Le choix du cabinet d'architecte ( Atelier CREA) est fait et le permis de construire est à l'instruction.

Les plans sont disponibles en mairie pour consultation (sur rendez-vous).

Une classe supplémentaire de 70 m<sup>2</sup> ainsi qu'un sas permettant l'accès, à pieds secs, entre le restaurant scolaire et cette classe permettra aux enfants un confort appréciable en cas de mauvais temps.

Cette classe sera équipée de tous les moyens informatiques et mobiliers modernes.

Le coût est évalué à 384.000 € ht. Les subventions départementales et régionales sont respectivement de 30 et 40%

De plus, il a été décidé de réaliser un jardin ludique dans la partie restante autour de cette nouvelle construction, un aménagement nécessaire et sécurisé.

Nous avons aussi négocié l'échange à part égale d'une parcelle de 250 m<sup>2</sup>, avec le nouveau propriétaire de la maison voisine de l'école.

Nous pourrons ainsi passer du terrain de l'école à celui du champ voisin en laissant ouvertes des perspectives intéressantes pour l'avenir.

Cet échange sera financé par la commune pour ce qui concerne les frais de bornage, de notaire et de clôture, pour un coût estimé de 15000 € ht.

Enfin, les travaux devraient débiter en septembre pour une rentrée scolaire en 2022.

Nous aurons l'occasion d'y revenir à chaque bulletin pour faire le point.

Nous mettons tout en œuvre pour une rentrée 2022 confortable !

Dominique NICCO



### Voirie et réseaux

Le programme départemental de voirie nous permet d'entretenir nos voies dans le cadre d'une aide financière sur trois ans à hauteur de 350.000 € subventionnés à 70%

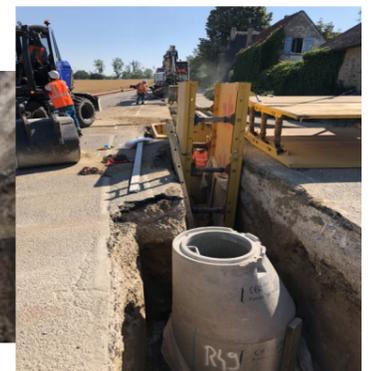
Nous allons lancer, dans un premier temps, les marchés pour le Chemin et la place de l'église, le Chemin de la Buissonnerie ainsi que la mise en œuvre d'un trottoir le long de la RD13 en remontant de Cheval Mort vers le centre Bourg.

Des réparations de voirie de plus en plus nombreuses ces derniers temps, liées à des travaux divers, et aux passages de lourds camions, qu'il nous faut régulièrement remettre en état à grands frais.

Des aménagements divers de sécurité ont été mis en place comme l'installation de barrières de sécurité (évitant ainsi le stationnement sauvage) à l'intersection près de l'école.

Dominique DUMERVAL

### Tout à l'égout



Le bilan :

Les travaux sont terminés depuis fin mars. Les derniers raccordements individuels ont été faits ainsi que les reprises de voirie à l'heure où ces lignes sont rédigées.

Création de deux postes de refoulement et 1500 mètres de réseau gravitaire.

70 branchements ont été réalisés pour un budget total 1.107 315 € ht

Dominique DUMERVAL

## Urbanisme

Trois projets de construction de quelques maisons sont en cours d'étude à l'entrée du village Chemin de la Fontaine Saint-Martin, Route de Chevreuse à l'angle du Chemin des Cours et Chemin du Petit-Gué.

Dès que les projets seront déposés, la commission urbanisme sera réunie pour avis sur ces permis d'aménager et pour une information publique ultérieure, disponible sur demande, en mairie.

Ainsi que je l'ai évoqué à plusieurs reprises, les unités foncières du village tendent à se diviser de plus en plus pour laisser la place à de nouvelles constructions.

Ce phénomène est inéluctable. Bazoches, comme les autres communes limitrophes, ne fait pas exception devant la pression immobilière difficile à maîtriser et toujours sujette à des remarques souvent très protectionnistes et individualistes.

Dominique NICCO

## Bibliothèque « La joie de lire »

Dans notre précédente gazette, j'évoquais notre tristesse de voir les livres de notre bibliothèque rester sur les étagères.

Cette nouvelle vague de COVID n'a pas facilité leur sortie. Seuls quelques lecteurs assidus viennent encore sur rendez-vous nous rendre de petites visites. Nous avons la chance que la navette du réseau « au fil des pages 78 » puisse encore venir. Les ouvrages achetés par la bibliothécaire circulent dans les différents sites du réseau et quelques-uns d'entre vous font venir des fictions provenant d'autres bibliothèques. Nous essayons d'exister malgré le confinement. N'hésitez surtout pas à nous appeler pour nous demander un rendez-vous. Nous avons toujours des nouveautés à vous faire découvrir. Pour ceux qui ont une carte de lecteur, vous savez que vous pouvez aller sur le site « au fil des pages 78 » pour découvrir et commander des ouvrages et les faire venir à Bazoches.

Aujourd'hui je vous invite à découvrir un nouveau roman :

*Le cri joyeux du violoncelle* de Patrick Gf ROUXEL paru en septembre 2020 aux éditions Jets d'encre.

C'est un roman touchant, traitant de sujets forts comme la déportation, la guerre d'Algérie et la différence. L'histoire d'une famille, mais surtout celle d'un enfant autiste, Claire, qui s'épanouit et s'éveille au monde grâce à la musique et à son violoncelle.



Si je vous parle de ce livre cette fois-ci, en dehors du fait qu'il m'a plu, c'est que l'auteur : Patrick ROUXEL, est un Bazochéen de longue date. Beaucoup d'entre vous le connaissent sans le savoir. Nous pouvons le croiser de bon matin sur le chemin du St Sacrement, accompagné de son petit chien blanc Oscar. Peut-être aurez-vous la chance de pouvoir lui demander une dédicace si vous possédez un exemplaire de ce roman ?

Patrick ROUXEL a écrit de nombreux ouvrages depuis 1980 comme collaborateur anonyme. C'est à dire à la place de quelqu'un d'autre. *Le cri joyeux du violoncelle* est le troisième roman signé de son nom. Une partie des droits seront reversés à Autisme France.

Denise POELAERT



## Cantine et école

La distanciation ne pouvant se faire correctement, en une seule fois, dans la cantine comportant 56 places maximum, un double service de restauration a été mis en place, après les vacances de février.

Il a été décidé que la classe de madame BOUET, constituée des CP et CM2, déjeunerait en premier ainsi que les CE1 de la classe de la Directrice madame BALDECK.

Chaque jour, l'emplacement des élèves est défini de telle façon qu'une même classe soit dans le même périmètre avec distanciation à table.

Les élèves de l'autre classe sont dans un autre périmètre de la cantine avec une distanciation plus importante. Trois quarts d'heure après le premier service, les plus grands sont accueillis à leur tour, dans la cantine remise en ordre et désinfectée.

Il n'y a pas de temps mort.

Le même processus de distanciation entre les classes est appliqué et l'emplacement de chacun est aussi prédéfini.

Grâce à l'implication et à l'organisation efficace du personnel de la cantine, ce double service est une réussite. Les enfants sont plus calmes et il est observé une diminution incontestable du bruit.

Pendant que la moitié des élèves déjeune, l'autre joue.

Nous avons dû embaucher un quatrième agent pour la surveillance de la cour en la personne de Monsieur BIGOT.

A la rentrée 2021/2022 nous allons voir partir 5 CM2 et arriver 11 CP.

Pendant les 3 ou 4 années qui viennent, l'effectif de notre école va côtoyer la soixantaine d'élèves.

Bazoches sur Guyonne est très prolifique en matière d'enfants. L'école maternelle de Mareil va accueillir à la rentrée de septembre 2021, 34 enfants de notre commune, contre 8 de Mareil Le Guyon et 15 du Tremblay sur Mauldre.

C'est pourquoi, l'aménagement de notre école municipale est toujours une priorité pour nous. Nous essayons chaque année de la faire évoluer au mieux et les crédits qui lui sont alloués, dans le budget communal, sont loin d'être négligeables.

La classe de madame Bouet a été dotée au début de l'année d'un tableau numérique interactif. Nous souhaitons vivement pouvoir réaliser de tels aménagements dans la classe qui doit voir le jour dans quelques mois. Nous avons cette volonté de modernisme pour toutes les classes.

Tout se fait ou se fera. Mais nous devons malheureusement faire preuve de réalisme et de patience. Tous ces aménagements ont un coût et pas des moindres.

L'argent est le nerf de la guerre et tout vient à point pour qui sait attendre.

Denise POELAERT

## Finance



Les comptes de 2020 et le budget 2021 de la commune viennent d'être approuvés par le Conseil Municipal lors de sa séance du 08/04/2021.

Nous publions ci-dessous un résumé :

Concernant l'année 2020 :

Le compte de fonctionnement fait apparaître un excédent (Recettes-Dépenses) de 147.328,38 € sur l'année civile. A ce chiffre il convient de rajouter l'excédent de 2019 soit 35.725,94 € ce qui porte le résultat global à affecter de 183.054,32 €.

Les investissements réalisés sur 2020 se montent à 95.951,76 € montant nettement inférieur au budget prévu de 516.990 € et cela consécutivement à la crise de la Covid Ces investissements non effectués seront en grande partie reportés sur l'année 2021.

Concernant l'année 2021 :

Le compte de fonctionnement est à l'équilibre du fait de la reprise d'une partie de l'excédent de fonctionnement à fin 2020 pour une somme de 45.000 €.

Année importante pour les investissements puisque notre budget s'élève à 1.217.557 € incorporant ceux non réalisés sur 2020.

Les investissements budgétés pour 2021 portent, pour les montants les plus importants, sur :

La réfection complète de l'église qui sera étalée sur 3 ans à compter de cet automne,

La construction d'une 3<sup>ème</sup> salle de classe consécutive à l'augmentation du nombre d'enfants dans notre commune,

La mise en sécurité des enfants qui traversent la RD13 pour entrer et sortir de l'école,

La finalisation des travaux du chemin de l'église et de la place de l'église,

Et divers travaux de voirie.

Compte tenu des faibles investissements de 2020 ainsi que de l'excédent du compte de fonctionnement dégagé, nous prévoyons un financement des investissements budgétés sur les fonds propres de la Commune donc sans recours à des emprunts bancaires pour cette année tout en conservant le même taux de taxe foncière sur les propriétés bâties que celui des années précédentes soit à 10 %. Ce sera un exercice difficile mais nous mettrons tout en œuvre pour passer, financièrement, cette année sans encombre.

Il faut toutefois noter que la loi de finance 2020 pour 2021 fixe les règles de compensation suite à la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales. Cette compensation s'opère par un transfert du taux départemental de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) aux communes.

Ainsi les communes doivent faire voter un taux global correspondant à l'addition du taux communal et du taux départemental de la TFPB de 2020 qui s'élevait pour ce dernier à 11,58 %.

A ce jour, nous ne connaissons pas les modalités de reversement au département, ni la maquette du nouvel avis d'imposition pour 2021. Ce reclassement devrait être neutre pour les propriétaires à l'exception de la revalorisation annuelle et habituelle des valeurs locatives.

Alain MIROT



## Restauration de l'église Saint Martin

Après quelques recherches menées aux Archives départementales des Yvelines, il est apparu qu'aucuns travaux de restauration, dignes de ce nom, n'avait jamais été entrepris depuis 1860, hormis ceux concernant l'entretien minimum courant depuis 2001 ainsi que les programmes, proposés par le Conseil municipal et soutenus par le Conseil départemental, pour les objets culturels.

C'est en juillet 2020 que votre Conseil municipal a délibéré pour lancer le programme de restauration complète de notre église en demandant une subvention à la Direction Régionale des Affaires Culturelles qui nous a accordé 45 %.

D'autres partenaires compléteront jusqu'à 80% du montant des travaux laissant à la commune la part obligatoire et réglementaire restante de 20%.

Nous ferons aussi appel à la Fondation du Patrimoine et à tous les généreux donateurs potentiels.

Ce programme, lourd financièrement et techniquement délicat à monter avec les différents partenaires financiers, s'étalera sur 3 années minimum soit 2021/22/23. Trois tranches sur trois ans pour un montant total de 1.200.000 € ht !

Après consultation, sur place, des différentes autorités de la D.R.AC et des Bâtiments de France, il s'est dégagée plus qu'une idée, une vraie volonté de rester simple, pas de fioriture superflue. Notre église doit retrouver l'esprit originel de ceux qui l'ont conçue c'est à dire non ostentatoire comme à l'origine sans aucun doute. Cette importante restauration fera l'objet d'une information régulière afin que vous puissiez suivre pas à pas l'avancement du chantier.

Pour ceux que cela intéresse, le diagnostic patrimonial est disponible pour consultation en mairie sur rendez-vous.

Dominique NICCO



## ELECTIONS REGIONALES ET DEPARTEMENTALES

Elles se dérouleront ensemble les dimanches 20 et 27 juin prochains en mairie de 8h00 à 20h00

Un bureau unique pour les deux votes les mêmes jours.

La mise en place du bureau fera l'objet d'une disposition particulière pour favoriser les opérations de ces deux élections différentes en toute sécurité.

Dominique NICCO



La vaccination, le passeport pour la liberté et l'espoir pour beaucoup d'entre nous de retrouver une vie normale.

Mais quel parcours du combattant. Le sésame à la vaccination, Doctolib, une vraie loterie.

Début mars il a été ouvert dans les Yvelines quelques centres avec très peu de places.

Pour les + de 75 ans et les personnes avec des cas de comorbidité, nous avons eu 1 vaccin par semaine réservé pour Bazoche par le centre de vaccination de HOUDAN. Seules 2 personnes ont pu en bénéficier.

Le vaccibus de Montfort l'Amaury mi-mars a permis de vacciner 4 Bazochéens.

Ensuite, le centre tant attendu des Mesnuls a ouvert ses portes pour les +75ans et ensuite les +70 ans. Nous avons téléphoné à toutes les personnes dont nous avons réussi à obtenir les coordonnées. Plus de soixante-dix Bazochéens ont été contactés.

Certains voulaient attendre ou ne voulaient pas être vaccinés, d'autres l'étaient déjà. Nous avons réussi à faire vacciner une quarantaine de Bazochéens grâce aux places réservées par la Communauté de Communes de Cœur d'Yvelines.

Depuis le 16 Avril, la vaccination est ouverte aux plus de +60 ans au centre des Mesnuls. Nous avons chaque semaine des places réservées. Nous transmettons des listes de Bazochéens, contactés au préalable, afin de leur assurer des places pour la vaccination.

En fonction de votre éligibilité à la vaccination dans ce centre, vous pouvez vous rapprocher de la mairie pour vous inscrire sur ces listes. Le mieux est de le faire sur l'adresse mail suivante : [mairiebazoches-services@orange.fr](mailto:mairiebazoches-services@orange.fr)

Vous devez indiquer vos nom, prénom, nom de naissance pour les femmes mariées, date de naissance, numéro de téléphone fixe et portable et une adresse mail obligatoire. Je vous souhaite à tous une bonne santé, prenez soin de vous.

Denise Poelaert

De même, les rendez-vous peuvent être pris via :

<https://www.doctolib.fr/centre-de-sante/montigny-le-bretonneux/centre-de-vaccination-covid-19-de-montigny-le-bretonneux>

*Ou taper : Doctolib Vélodrome sur votre moteur de recherche*

Au vélodrome de Montigny, une logistique très bien étudiée, pour vous accueillir dans les meilleures conditions avec efficacité.

La prise de RDV est simple, accessibilité, parking, accueil personne prioritaire.....J'ai testé !

Muriel Ammanou

## Bienvenue à notre nouvelle secrétaire



Nous avons eu la joie d'accueillir le 1<sup>er</sup> mars dernier Madame Barbara Soiron au poste de secrétaire adjointe.

Madame SOIRON, précédemment titulaire en poste, a profité d'un transfert administratif vers Bazoche à la suite de notre recrutement.

Barbara vient renforcer, à point nommé, notre petite équipe de plus en plus sollicitée.

Dominique NICCO

## Bientôt, un nouveau site Internet

A la suite de l'incendie de notre hébergeur, la société OVH de Strasbourg, le site de la mairie est devenu indisponible pendant de longues semaines.

Plus de Lettres info vous permettant d'obtenir les dernières « news » !

Nous sommes en train de redéfinir, avec notre partenaire Berger-Levrault, un nouvel outil de communication plus souple, dynamique et plus moderne.

Nous devrions pouvoir, d'ici à quelques semaines, vous présenter le fruit de ce travail.

Notre Conseiller municipal, Jean-Claude Clairet, est chargé de cette application.

En attendant, nous tentons de faire renaître la Lettre info habituelle.

Patience ....

Dominique NICCO

## Une déviation routière contestée

Les grandes difficultés de circulation dans Le Tremblay depuis plusieurs décennies ont amené la mairie de ce village et les services du Département à lancer un test routier avec une déviation vers l'entrée de Bazoche en direction du Tremblay.

Cette phase de test, lancée avec l'accord favorable des maires, fait l'objet d'une contestation des Bazochéens le long de ce tracé qui, de fait, augmente la circulation sur cette route.

Une prochaine réunion devrait nous permettre d'exposer les difficultés rencontrées et je proposerai un circuit différent de déviation de la RD34 vers la RD 23 (ferme d'Ithe) puis vers la RD 15 en direction du hameau des Mousseaux pour rejoindre Maurepas sauf bien sûr pour la ligne régulière de car N°5.

Affaire à suivre ...

Dominique NICCO

## La Maison Jean Monnet élargit son offre : une structure d'hébergement est en construction.

La Maison Jean Monnet, achetée par le Parlement européen en 1982, fut la première propriété de cette institution, bien avant ses autres acquisitions. Depuis juillet 2018, le Parlement européen a repris en main la gestion directe du site, jusque-là confiée entièrement à l'Association Jean Monnet.

Dans cette nouvelle étape, le Parlement européen se fixe deux objectifs principaux :

- augmenter la fréquentation des visiteurs (dont scolaires)
- proposer à des groupes d'européens de tous les pays un lieu de rencontre pour l'échange de vues sur le passé, le présent et l'avenir de notre continent. Pour cela, un service spécifique au sein de la Direction des Visiteurs et une Académie Jean Monnet ont été créés et du personnel chargé de formation, de recherche et des infrastructures a été aussi affecté au site.

Une structure d'hébergement s'avère nécessaire. D'où la construction en cours d'un bâtiment pouvant accueillir 32 personnes. Les chambres, de dimensions réduites, sont réparties sur trois étages, dont un sous le niveau de la rue. Les aménagements extérieurs autour de la structure d'hébergement prévoit la plantation d'un verger. Un potager aura sa place, non loin de l'endroit où Jean Monnet avait le sien. Le service de restauration privilégiera des produits locaux et écologiques, un choix qui aura sa prolongation dans la boutique de la maison-musée.



Le respect de l'environnement et l'intégration avec le paysage constituent des lignes directrices du projet : le bâtiment sera certifié « maison passive » limitant les besoins énergétiques et parmi les matériaux utilisés pour l'extérieur une place de choix sera réservée à la pierre meulière.

Cette structure recevra des groupes de fonctionnaires du Parlement européen en formation, mais aussi des participants à des activités muséales, à des conférences académiques et à des réunions des réseaux européens.

Parallèlement à la construction de cette structure d'hébergement, une structure de conférence provisoire sera construite en partie basse de la propriété. Il s'agit d'une construction en bois sur un niveau capable d'accueillir 25 personnes.

Le développement du site demande aussi une amélioration de l'intégration du site et de son offre au paysage et à la vie locale. Dans ce but, nous proposons des itinéraires et des activités de médiation à l'extérieur pour raconter à nos visiteurs l'épopée de l'Europe... en nous appuyant sur les trésors de l'histoire locale.



Martí Grau Conservateur et chef de service  
Maison Jean Monnet Parlement européen

## Une bonne nouvelle !

Le retour, à mi-temps thérapeutique depuis le 1er avril, de Christine Bourdeau notre secrétaire de mairie, nous a permis de clore dans les meilleures conditions le compte administratif budgétaire 2020 et de construire celui de 2021 qui fut voté, lors d'une séance en Conseil municipal, le 8 avril dernier.

Nous lui souhaitons tous un rapide et complet rétablissement.

Dominique NICCO



## Portail Aides et Services

Les Départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine ont lancé le portail Aides et services sur une adresse commune: [78-92.fr](http://78-92.fr).

Ce site s'adresse à tous les usagers yvelinois et leur permet d'accéder à toutes les aides qui les concernent dans les domaines de l'autonomie en faveur des personnes âgées ou en situation de handicap, l'aide aux personnes en difficulté, l'insertion sociale, la famille et la santé, la jeunesse et l'accès au logement.

Au-delà des aides téléchargeables en ligne, le Département des Yvelines, véritable chef de file dans l'amélioration de la qualité de vie de tous ses usagers, a souhaité mettre à disposition de chacun, une information claire, précise et lisible sur le fonctionnement de ses services.

L'utilisateur, au fil de sa navigation, découvre ainsi les compétences de son département et tout ce qu'elles recouvrent.

DN

§§§§

### Pour mémoire :

#### Aide sociale :

L'A.D.M.R c'est l'Aide à Domicile en Milieu Rural à Méré.  
Tél : 0134 86 93 90

Pour bénéficier du service de téléassistance avec la société Vitaris, la Mairie est à votre disposition pour tout renseignement et vous accompagnera pour vous aider à remplir la fiche de demande de raccordement.

#### Service national :

Tous les jeunes, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile dans les trois mois qui suivent leur 16ème anniversaire.

L'attestation de recensement sera exigée lors d'une inscription à tout examen (CAP, BEP, BAC permis de conduire)

## Maison Jean Monnet



Vendredi 4 juin – 16h à 17h30 Conférence par l'Association

(Diffusion sur les réseaux sociaux) Paradeisos

Histoires et usages des plantes du jardin citoyen européen de la Maison Jean Monnet

Samedi 5 et dimanche 6 juin à 11h Animation par l'Association Paradeisos

Les plantes symboles en Europe (cartes et livret jeux)

Samedi 5 et dimanche 6 juin à 14h30 – 15h30 – 16h30 – 17h30 Compagnie Magriff

Impromptus au jardin

« Le geste de jardinage devient une véritable matière artistique, le jardin un lieu de rituel et de rêverie où poussent d'étranges végétaux corporels et sonores... »

Samedi 5 et dimanche 6 juin à 15h

Animation par l'Association Paradeisos



Le parc de la Maison MONNET est ouvert du lundi au vendredi : de 10h à 17h

Le samedi et dimanche : de 10h à 18 h

Le musée reste fermé jusqu'à nouvel ordre

§§§§

### Parcours Arboretum

Le parc Naturel Régional vous propose une application gratuite afin de découvrir les randonnées à moins de 10 km de chez vous !

Avec le site [rando.pnr-idf.fr](http://rando.pnr-idf.fr) et son application gratuite, découvrez à votre rythme une mosaïque de paysages, la faune et la flore remarquables ou encore le patrimoine rural méconnu des quatre Parcs naturels d'Ile-de-France. Plus de 80 circuits disponibles pour des randonnées à pied, à vélo...

[rando.pnr-idf.fr](http://rando.pnr-idf.fr)

Et pour les enfants, n'hésitez pas à consulter la rubrique du Parc : « Que faire avec les enfants pendant les vacances ? »

[www.parc-naturel-chevreuse.fr](http://www.parc-naturel-chevreuse.fr)

Site sur lequel apparaissent d'autres thématiques : visites ; sorties ; initiatives, faire son potager, découvrir les oiseaux du jardin, la flore....

Site à consulter sans modération !

Muriel AMMANOU

## La recette de Bazoches, rôti de veau en cocotte

Pour 4/5 personnes :

1kg de quasi de veau

2 tranches de poitrine fumée coupées en lamelles

2 oignons

1cuil/soupe d'huile d'olive

Thym, romarin, pincée de noix de muscade, sel poivre

500 gr de petits pois frais ou surgelés

4 carottes

200 gr de champignons frais

2 gousses d'ail

30 cl de cidre brut ou vin blanc



Faire dorer le veau dans la cocotte avec la cuillerée d'huile d'olive. Puis, ajouter les oignons émincés et remuer le tout. Saler et poivrer. Verser le cidre, ajouter les lamelles de poitrine fumée, le thym, le romarin, la muscade, puis couvrir et laisser cuire à feu doux pendant 50 mn en retournant le rôti en milieu de cuisson.

Rajouter les carottes en rondelles, les petits pois, l'ail émincé et champignons et continuer la cuisson pendant 20 mn. Je réalise aussi cette recette avec des fèves fraîches, carottes nouvelles et oignons sauciers en saison. Vous pouvez réaliser ce bon petit plat en remplaçant le quasi de veau par des paupiettes de veau (temps de cuisson des paupiettes 20mn puis ensuite 20 mn avec les légumes). Dans tous les cas le succès est assuré !

Muriel Ammanou

## LETTRE INFO



N'hésitez pas à vous abonner à la Lettre-Info, pour être informé en temps réel des diverses activités communales et locales (collecte des déchets verts et encombrants, rencontres, fermetures exceptionnelles de la mairie, etc...).

Il vous suffit de vous connecter sur : <http://www.bazoches-sur-guyonne.fr> et de cliquer sur l'enveloppe verte.

## VIE PRATIQUE

### ELAGAGE

Nous rappelons les obligations faites aux riverains pour l'élagage. En cas de manquement, nous serons contraints, dans certains cas impératifs, de faire appel à des sociétés privées pour assurer la sécurité aux abords des voies. La prestation sera payante et recouvrée auprès des riverains concernés, par le comptable public, la Trésorerie, après une mise en demeure restée sans réponse.

### Encombrants :

Prochain passage **Jeudi 07 octobre 2021**

### BRUIT :

L'utilisation des engins bruyants (tondeuses, disquieuses, raboteuses, tronçonneuses, etc....) est autorisée :

Du lundi au vendredi de : 8h à 12h et de 13h30 à 19h

Le samedi de : 9h à 12h et de 14h à 19h

L'utilisation est interdite en dehors de ces horaires, ainsi que les dimanches et jours fériés.

### FEU :

Depuis l'arrêté de 2011 de Monsieur le Préfet des Yvelines il est interdit de faire des feux en plein air.

## Promenades dans le village et alentours

Nous vous proposons une marche le mardi matin de 9h30 à 11h

Lieu de RDV : Parking Jean Monnet

Si vous êtes intéressé, merci de m'adresser un mail :

[muriel.bazoches@gmail.com](mailto:muriel.bazoches@gmail.com)

## Etat civil

### Erratum

Nous avons omis de vous signaler dans notre Gazette N° 6 de janvier dernier le décès de Madame Christiane LE BEGUEC survenu à l'âge de 97 ans le 22 juin 2020

Nous présentons nos sincères condoléances et excuses à la famille pour ce regrettable oubli.

Dominique NICCO

### Naissances:

**CZYJT CRABE Charlie le 1er février 2021**

**TEBIB Achille le 13 mars 2021**

## Numéros de téléphones utiles :

Mairie de Bazoches sur Guyonne : 01 34 86 11 53

numéro d'urgence 07 89 69 09 54

[mairiebazoches@wanadoo.fr](mailto:mairiebazoches@wanadoo.fr)

URGENCES : 112

SAMU :15

Pompiers : 18

Pompiers Méré : 01 75 03 25 40

Centre Antipoison : 01 40 05 48 48

Gendarmerie : 17

Gendarmerie Montfort l'Amaury : 01 34 57 04 80

MEDICAL

en cas d'urgence appeler le SAMU : 15

Hôpital Versailles Mignot : 01 39 63 91 33

Hôpital Rambouillet : 01 34 83 78 78

LOISIRS

Piscine de Montfort : 01 34 86 84 48

Centre de loisirs de St Rémy l'Honoré : 01 34 87 81 20

SOCIAL

ADMR Méré : 01 34 86 93 90

Crèche du Tremblay : 01 75 25 33 43

ECOLE

Maternelle de Mareil Bazoches le Tremblay : 01 34 86 95 81

Maternelle cantine : 01 34 86 95 81

Primaire Bazoches : 01 34 86 70 57

TRANSPORTS

SNCF Banlieue : 08 91 36 20 20

SNCF Grandes lignes : 08 92 35 35 35

Hourtoule : 01 30 54 27 72

TRANSDEV : 01 34 57 57 57

Allo Enfance en danger 119 ou le 17

Violences verbales ou physique aux femmes 3919 ou envoi SMS au 114



## Démarches

	Où s'adresser	Pièces à fournir	Coût
<b>Carte d'identité nationale (valable 15 ans pour les majeurs)</b>	<p>La procédure des demandes des Cartes Nationales d'Identité est dorénavant unifiée avec celles des passeports.</p> <p><b>CNI</b> : <a href="https://predemande-cni.ant.gouv.fr">https://predemande-cni.ant.gouv.fr</a></p>	<p>En général : copie intégrale acte de naissance (validité &lt; 3 mois), ancienne C.N.I., justificatif de domicile, 2 photos récentes.</p>	<p>Gratuit sauf remplacement après perte ou vol : 25 € en timbres fiscaux</p>
<b>Passeport (valable 10 ans)</b>	<p>Vous pouvez remplir en ligne votre pré-demande : <b>Passeport</b> : <a href="https://passeport.ants.gouv.fr">https://passeport.ants.gouv.fr</a></p> <p>Mais cette pré-demande ne dispense pas de vous rendre en personne au guichet d'une mairie pour la prise d'empreinte et le dépôt de votre dossier.</p> <p>Les plus proches sont Houdan, Beynes, Plaisir, Elancourt, Maurepas. Il est conseillé de prendre rendez-vous pour votre dépôt.</p>	<p>Se renseigner sur le site service public</p> <p><a href="http://www.service-public.fr">www.service-public.fr</a></p>	<p>86 € en timbres fiscaux</p>
<b>Carte d'électeur</b>	<p>Mairie du domicile et service en ligne : <a href="http://www.service-public.fr">www.service-public.fr</a></p>	<p>À l'inscription sur la liste électorale : •carte d'identité, justificatif de domicile de plus de 6 mois ou propriétaire foncier 3 ans de suite et formulaire Cerfa</p>	<p>Gratuit</p>
<b>Extrait ou copie d'acte de naissance</b>	<p>Mairie du lieu de naissance</p>	<p>Demande écrite avec justificatif d'état civil (ex. C.N.I.) + enveloppe timbrée. Demande possible par internet</p>	<p>Gratuit</p>
<b>Extrait ou copie d'acte de mariage</b>	<p>Mairie du lieu de mariage</p>	<p>Demande écrite précisant les noms prénoms et date du mariage et CNI</p>	<p>Gratuit</p>
<b>Duplicata du livret de famille</b>	<p>Mairie du domicile</p>	<p>Demande à remplir en mairie justificatif de domicile et pièce d'identité; extrait d'acte</p>	<p>Gratuit</p>
<b>Extrait ou copie d'acte de décès</b>	<p>Mairie du lieu du décès ou du dernier domicile du défunt</p>	<p>Demande écrite précisant le nom, prénom, date et lieu du décès et enveloppe timbrée</p>	<p>Gratuit</p>
<b>Déclaration de perte ou de vol</b>	<p>Mairie du domicile</p>	<p>Documents concernés : carte nationale d'identité passeport permis de conduire</p>	<p>Gratuit</p>
<b>Casier judiciaire</b>	<p>Consulter : <a href="http://www.cjn.justice.gouv.f">www.cjn.justice.gouv.f</a></p>	<p>Demande écrite extrait d'acte de naissance</p>	<p>Gratuit</p>
<b>Occupation du domaine public</b>	<p>Mairie de Bazoches 15 jours avant la date prévue (déménagement, bennes...)</p>	<p>Demande écrite</p>	<p>Tarif selon délibération du conseil municipal</p>
<b>Permis de construire et déclaration préalable de travaux</b>	<p>Demander les formulaires et déposer les dossiers complets en mairie ou sur <a href="http://www.service-public.fr">www.service-public.fr</a></p>	<p>Dossier complet au minimum en cinq exemplaires</p>	<p>Gratuit</p>
<b>Téléphone renseignements administratifs 3939</b>	<p>Lundi et jeudi : 8h30 à 18h15 Vendredi : 13h à 17h</p>	<p>Mardi et mercredi : 8h30 à 13h</p>	<p>Gratuit ou <a href="http://www.service-public.fr">www.service-public.fr</a></p>

Bazoches-sur-Guyonne

Journal municipal mai 2021

Responsable de la publication : Dominique NICCO

Conception et maquette : Muriel AMMANOU

Rédaction : Dominique NICCO, Denise POELAERT, Muriel AMMANOU, Alain MIROT, Dominique DUMERVAL, Marti GRAU

Photos : Dominique NICCO, Denise POELAERT, Muriel AMMANOU

Impression Agence CREATIF COMMUNICATION Epernon tél : 02 37 21 24 09